

Université de Nouakchott



Eclaircissement à l'opinion publique

Nous avons suivi des déclarations de certains syndicats étudiants qui s'écartent de la vérité en attaquant l'administration de l'Université, l'accusant de « déstabiliser la vie universitaire et d'utiliser la violence contre les étudiants ».

Afin d'établir la vérité et d'éclairer l'opinion publique, nous avons jugé utile d'apporter des clarifications à partir des points fondamentaux suivants :

- Depuis sa prise de fonction au début de l'année universitaire 2024-2025, le nouveau cabinet de l'Université a adopté une politique de la porte ouverte aux étudiants ;
- Dans le cadre des efforts déployés par l'administration de l'Université pour garantir aux étudiants la pleine jouissance de leurs droits et sur la base d'un accord avec les syndicats étudiants pour organiser l'élection de leurs représentants au sein des différents conseils de l'Université, toutes les ressources tant humaines que logistiques nécessaires ont été déployées. Cependant, l'administration de l'Université a été surprise par la tournure des événements et les actions irresponsables de certains membres des syndicats étudiants. Ces actions sont, dans leur intégralité, contraires à l'élitisme de l'étudiant universitaire et à la morale ; elles constituent plutôt une menace pour la sécurité et une grave atteinte à l'État de droit ;
- Dans un autre contexte, des groupes affiliés à certains syndicats étudiants ont lancé une campagne d'émeutes visant à perturber les études et à troubler la quiétude des étudiants. Malgré cela, l'administration a toujours évité de fermer la porte au dialogue.

Aujourd'hui, ces groupes sont allés trop loin et la situation s'est aggravée au point de prendre d'assaut les salles de cours, de sortir de force les étudiants et de manquer de respect les professeurs dans l'exercice de leur noble mission. La loi qui garantit aux étudiants le droit de manifester pacifiquement, avec ses conditions et règlements bien connus, est la même qui oblige l'administration à protéger les intérêts des étudiants qui souhaitent assister aux cours, à assurer leur sécurité et celle des professeurs, et à faire respecter le calme et la quiétude sur le campus.

L'Université tout en niant les allégations contenues dans ces déclarations, affirme que quiconque tentera de porter atteinte à la sécurité sur le campus, d'empiéter sur le déroulement des cours ou de s'en prendre aux professeurs, sera puni conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Enfin, nous appelons tous les étudiants à faire prévaloir l'intérêt commun et éviter les campagnes déguisées de politique.

Nouakchott, le 26 mars 2025

Le Secrétaire Général

Mohamed Abdel Jelil Ould Houeibib

